



PROGRAMME DE FORMATION

CREER UN REFERENTIEL DE FORMATION CONFORME AU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Public visé : Organismes de formation, RH, coordinateur pédagogique, ingénieur pédagogique,

Pré requis : Avoir des notions en ingénierie de formation et pédagogique

Lieu : à définir

Accessibilité : Pour le présentiel, en intra, la salle devra avoir un accès pour les PSH.

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous en avertir, notre réseau de partenaires pourra adapter les contenus en fonction.

Durée : 7h – 1 jour

Modalités et délais d'accès :

Un devis est envoyé suite à l'analyse de besoin. Sur validation après signature, la convention de formation sera adressée au client avec les modalités de paiement (30% d'acompte avant le début de la formation). Vous recevrez ensuite votre convocation ainsi que tous les détails sur le déroulement de la formation une semaine avant le début de la formation.

Objectif pédagogique : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de créer un référentiel de formation

Objectifs opérationnels :

- Identifier la différence entre référentiel de formation et de certification
- Concevoir le découpage de la formation
- Identifier les compétences
- Concevoir le référentiel

Modalités d'évaluation : Livrable : référentiel de formation créé

Intervenants : Armelle BERNOIS, Consultante en besoins en formation

Tarifs : individuel : 900€, groupe, me contacter

Méthodes mobilisées : Une pédagogie active est privilégiée, à partir de cas concrets. Alternance de supports visuels et numériques. Tous les supports seront accessibles par le stagiaire de façon numérique et transmis par email.

Attestation de présence, attestation d'acquis remise en fin de formation.

Déroulé pédagogique :

9h-9h15 : accueil des stagiaires, présentations

9h15-12h30 :

- Différencier les différents types de financements possibles pour les formations :
 - Les Opco, Pôle emploi, les autres dispositifs mobilisables (PRO-A, Plan conventionnel, les actions collectives)
- Définir le FNE et son fonctionnement, les critères d'éligibilité
 - Le fonctionnement, les particularités
- Les financements RH que les TPE/PME peuvent mobiliser :
 - Plan de développement des compétences
 - Plan de réduction des tensions en recrutement
 - La Prestation de conseil en ressources humaines

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-15h00

- Le CPF
 - Les critères d'éligibilités : ce qu'on peut faire et ne pas faire
 - Qui y a droit et comment cela se passe ?
 - Les dispositifs nouveaux : abondements ou dotation par les entreprises
 - Le fonctionnement : mise en pratique sur le site de Moncompteformation et sur EDOF
- Le financement pour les chefs d'entreprise :

- Le crédit d'impôt
- Les financements associés aux chefs d'entreprise, comment les identifier ?

15h00- 16h30 :

- Cas pratique et mise en pratique sur EDOF
- Questions, bilan

16h30-17h : QCM et évaluation à chaud de la formation